

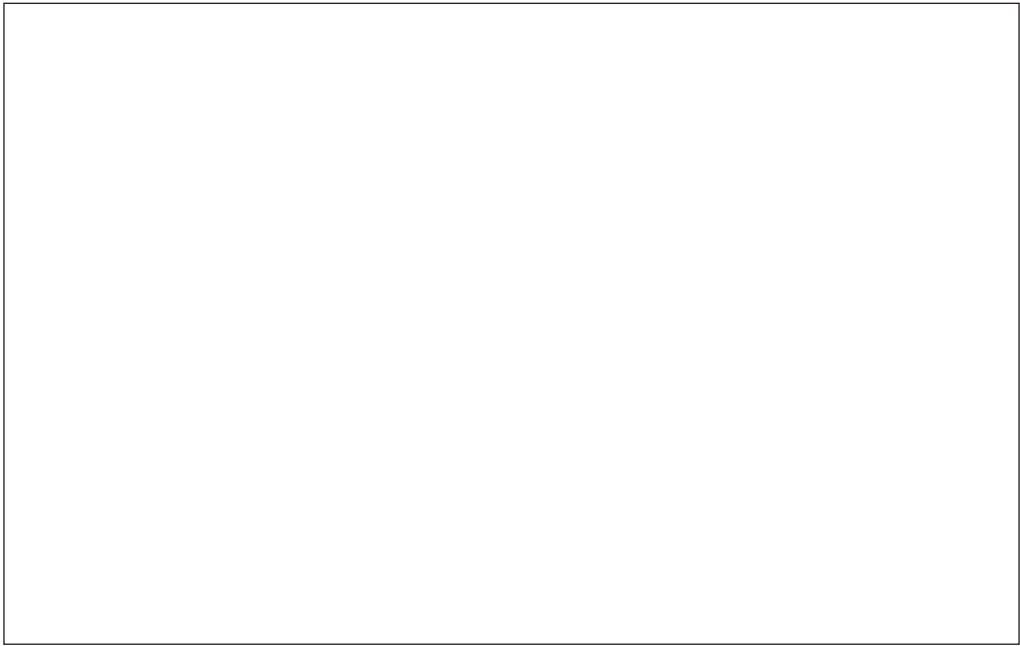
L'accueil des mineurs isolés étrangers au LAO

Un lieu d'accueil et d'orientation (LAO) a été créé en septembre 2002 à proximité de l'aéroport parisien de Roissy. Il offre aux mineurs non-expulsables un sas de décompression, des soins et des cours, afin de leur permettre de s'orienter. Un sur trois fuient, et la majorité des enfants sont ensuite placés en foyer.

C'est dans le cadre très agréable du château du Haut-Tertre, à Taverny dans le Val-d'Oise, qu'a élu domicile le LAO. Ce lieu d'accueil et d'orientation géré par la Croix rouge mais financé par l'État reçoit des mineurs isolés étrangers (MIE) âgés de sept à dix-sept ans et demi. Pour l'instant, seule une catégorie bien précise de MIE y est accueillie : ceux qui restent bloqués dans la zone d'attente de Roissy. Soit parce qu'ils ne possèdent pas les documents requis (faux visas et passeports voire pas de papiers du tout) ; soit parce que, étant en transit, ils refusent de continuer leur voyage. Soit enfin parce que, lors d'un voyage international, ils sont refoulés par le futur pays d'accueil. Ils sont alors placés au LAO après entretien avec un juge pour enfants du tribunal de Bobigny.

Après moult péripéties, entre autres les protestations d'une association de riverains, le centre a ouvert ses portes il y a deux ans, le 2 septembre 2002. *"L'objectif du gouvernement était clair : il voulait que nous prenions en charge la sortie des MIE afin de les soustraire à un éventuel trafic. En effet, jusque-là, lors de leur libération par le palais de justice de Bobigny, par la Paf [Police aux frontières] ou la cour d'appel de Paris, ils étaient souvent relâchés dans les couloirs où les passeurs n'avaient plus qu'à venir se servir ou remis à des individus pas très clairs",* explique Jean-Claude Nicolle, le directeur du LAO. Une fois la sortie organisée, la mission d'accueil du centre peut donc se mettre en place... en douceur. *"On ne pose aucune question au mineur, à son arrivée. Il sort à peine de la zone d'attente – où il a pu passer jusqu'à vingt jours ! – et a subi plusieurs interrogatoires. On veut qu'il sente qu'ici, notre approche n'est pas inquisitoriale mais technique",* poursuit le directeur.

L'équipe éducative du LAO de Taverny est pluridisciplinaire. Elle est composée d'un chef de service, de quatre éducateurs spécialisés qui s'occupent en particulier du projet d'orientation du mineur et de son suivi. Six autres éducateurs ont en charge le suivi scolaire et une personne assure les relations avec l'extérieur (les tribunaux, les consu-



© Maya Larguet.

Le but de l'atelier d'arts plastiques : laisser une trace de son passage au LAO, à travers les œuvres créées.

lats, les ambassades, la sécurité sociale, etc.). Quatre moniteurs-éducateurs gèrent les tâches de la vie quotidienne et l'internat. Enfin, une infirmière, un pédiatre (présent deux fois par semaine), deux personnes chargées de l'intendance ainsi que trois veilleurs de nuit complètent cette équipe.

Tous communiquent beaucoup, échangent les informations et travaillent, dès l'arrivée du mineur, à le mettre en confiance. La priorité des premiers jours est donnée au repos. Les jeunes ont souvent vécu des moments dramatiques et éprouvants. Il faut qu'ils reprennent des forces. Le LAO subvient donc d'abord aux besoins essentiels : l'habillement – *“On a déjà vu des Africains arriver en tongs en plein hiver”*, se souvient Jean-Claude Nicolle –, la nourriture et le logement. Les chambres de l'internat, trente places au total (pas toutes utilisées depuis que la politique sur la zone d'attente est plus vigoureuse), jouxtant le château, ressemblent fort aux chambres sobres mais fonctionnelles des hôtels de transit. Vient ensuite le temps des bilans. *“On fait un check-up complet et on déclenche une batterie de vaccins. Une orientation chez différents spécialistes est envisagée, si besoin est. On découvre rarement de grosses pathologies et leur bon état de santé me surprend toujours”*, reconnaît Myriem Ghoualmia, l'infirmière. Un état peut-être absolument nécessaire lorsque l'on entreprend, après un drame ou pas, un tel voyage vers l'inconnu.

Pousser les mineurs à s'ouvrir

L'évaluation scolaire est laissée, depuis septembre 2003, aux soins du Casnav (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage). Suivant son niveau, le mineur peut être affecté

en collège, en lycée ou être intégré dans une classe du programme pour les primo-arrivants, mis en place par l'Éducation nationale. Mais la majorité des mineurs suivent les cours du LAO. Au programme : modules de FLE (français langue étrangère) qui comprennent l'apprentissage de la langue, de la géographie ou encore des cours d'instruction civique, de mathématiques, d'arts plastiques et d'activités sportives. Tous les jours, de 9 heures 30 à midi et de 14 heures à 16 heures 30, les groupes, constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue (francophones, débutants ou avancés), alternent entre différentes activités.

Chaque éducateur amène sa pierre à l'édifice. *“On a l'ambition qu'ils sachent lire, écrire, qu'ils se sociabilisent et aient des repères. Certains mineurs sont heureux de pouvoir se focaliser intellectuellement sur quelque chose et sont très performants. D'autres ont plus de mal à se concentrer. On leur fait comprendre que le but, c'est d'être ensemble, d'échanger et de réussir à communiquer avec les autres”*, indique Elisabeth Luciani, éducatrice de FLE. Stéphane Cavanna, éducateur d'arts plastiques, a, lui, dû revoir ses ambitions : *“Au départ, j'avais prévu un cours d'histoire de l'art, mais ça n'aurait rimé à rien. Aujourd'hui, le but de mon atelier de libre expression est double : leur permettre de ne pas rester enfermés dans leur monde grâce aux sorties organisées (visites de musées et monuments, médiathèque, etc.) et aussi à la musique qui leur est étrangère (opéra, rock, électro...) et que je leur fais découvrir 'à leur insu', pendant l'atelier. Mais mon activité leur permet surtout de laisser une trace physique de leur passage, à travers les œuvres qu'ils créent. Cela leur permet de se forger un nouvel avenir et de repartir”*.

Une majorité orientée en foyer

En fait, lorsqu'un mineur arrive au LAO, trois alternatives s'offrent à lui : un retour au pays avec son accord, celui de sa famille et des garanties suffisantes pour sa sécurité ; une réunification familiale en France ou ailleurs si les conditions de vie sont satisfaisantes et si le lien familial est réellement prouvé ou, enfin, un placement dans un établissement de protection de l'enfance (foyer éducatif) où le jeune restera jusqu'à sa majorité. C'est la solution la plus courante.

La décision de l'orientation n'intervient jamais avant quatre à six semaines et prend plusieurs mois. Chaque éducateur spécialisé, qui a en charge sept mineurs au maximum, essaie de savoir pourquoi le jeune est venu en France, s'il a encore de la famille dans son pays d'origine ou ailleurs et tente de récupérer des papiers (acte de naissance, certificat de décès des parents, etc.). Ils serviront plus tard à prouver l'identité du mineur étranger ou à faire une demande de régularisation. *“C'est un contrat de confiance. La parole du mineur constitue notre matière première. C'est lui qui nous transmet les informations, comme par exemple le nom des personnes à contacter au pays, et qui fait le relais entre le LAO et sa famille. On peut également faire*

des démarches auprès d'ambassades, d'hôpitaux ou passer par les Croix rouge internationales", explique Célyne Heuze, éducatrice spécialisée. Une fois ces recherches établies, une décision d'orientation est prise en concertation avec le mineur, mis au centre du dispositif.

À ce jour et sur cent quatre-vingt-dix mineurs qui sont passés au LAO, cinq retours au pays ont été organisés et vingt-trois réunifications familiales planifiées. La plupart des mineurs sont orientés en foyer. En fonction de leur personnalité et de leur histoire, l'éducateur optera plutôt pour un petit foyer ou une grande institution, avec une formation en externe ou en interne, en pro-

vince ou en région parisienne (cas assez rare car cette dernière est saturée). *"Notre souci premier, c'est que le jeune soit dans un foyer qui lui corresponde et dans lequel il va être acteur de son intégration"*, insiste Célyne Heuze. Les mineurs de moins de seize ans sont orientés de façon à ce qu'ils puissent intégrer le système scolaire. Les autres sont orientés vers des foyers

"On peut réussir l'orientation sans connaître l'histoire du mineur, laquelle ne nous appartient pas."

Une éducatrice.

qui proposent des formations BEP (Brevet d'études professionnelles) ou CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) et qui accueillent les jeunes jusqu'à vingt et un ans. Une fois le mineur étranger inscrit dans un projet, les professionnels espèrent en effet que le juge acceptera de délivrer une dérogation exceptionnelle et le laissera achever sa formation. Mais la véritable difficulté du placement se situe au niveau des départements d'accueil puisque c'est à eux qu'incombe la responsabilité financière des mineurs isolés. Un foyer en adéquation avec le projet construit par l'éducateur et le mineur peut ainsi refuser d'accueillir ce dernier si le conseil régional est déjà trop sollicité. Ou si la région préfère ne pas accueillir ce type de public. Une fois l'établissement identifié et l'accord du mineur et du foyer obtenus, le juge de Bobigny (ou de Pontoise si le transfert de dossier a eu lieu) se dessaisit du dossier au profit de son homologue dans le département d'accueil.

Le tableau n'est pas toujours idyllique. Le LAO doit faire face à un taux de fugues de 30 %. Si certains mineurs avaient eu le temps de réfléchir, peut-être n'auraient-ils pas fugué, se plaît à penser Jean-Claude Nicolle. Mais pour d'autres, le passage au centre ne changera rien. *"C'est le cas de nombreux Chinois en route pour l'Italie, l'Espagne ou l'Angleterre qui, même s'ils se disent 'je vais rester me reposer un peu', finissent par repartir. Le projet est souvent celui des parents qui ont une dette envers des passeurs. De même, certaines jeunes Africaines fuguent car elles sont sur des circuits de prostitution."*

Respecter la parole... et le silence

Les journées au LAO sont très structurées... en apparence. Lever vers 8 heures, petit-déjeuner à 9 heures, puis vient le temps des activités. À midi, la cloche sonne l'heure du déjeuner. À table, les éducateurs se mêlent au

mineurs, en toute discrétion, afin que ces derniers ne se regroupent pas systématiquement par nationalité. Les cours reprennent et à 17 heures, c'est le goûter. On n'oublie pas, ici, que ceux que l'on appelle d'une manière impersonnelle "les mineurs étrangers isolés" sont, avant tout, des enfants. Avant le dîner de 20 heures et le coucher prévu à 22 heures 30, les jeunes profitent de leur temps libre. *"On ne leur donne pas de devoirs, ça les obligerait à s'isoler. Or notre but c'est qu'après les activités structurées, ils se reposent ou soient ensemble"*, explique Elisabeth Luciani.

Des horaires élastiques, des cours pas toujours obligatoires, et un personnel qui s'adapte. *"Il y a des jeunes qui sont tellement chamboulés que, par moments, on va les tirer du lit et à d'autres, on va les laisser se reposer"*, avoue Stéphane Cavanna. Cependant, la vraie particularité du LAO est dans la volonté de prouver qu'un travail sérieux et efficace peut-être mené même si le jeune ne se livre pas entièrement. *"L'objectif n'est pas de leur arracher une vérité. On fait avec les bribes d'histoire qu'ils nous donnent et on accepte leur discours. Certains se livrent tout de suite, d'autres jamais ou évoquent des histoires pas très solides voire stéréotypées. Parfois même les mineurs ne veulent pas mentir mais sont tellement traumatisés qu'ils ne peuvent simplement plus démêler le vrai du faux"*, insiste Jean-Claude Nicolle. Les éducateurs spécialisés confirment. *"On peut réussir l'orientation sans connaître l'histoire du mineur, laquelle ne nous appartient pas"*, dit Célyne Heuze. Les éducateurs scolaires, eux, se refusent catégoriquement à toute analyse psychanalytique à travers le travail fourni. *"Même si cela a un intérêt de connaître leur histoire, ce n'est pas l'essentiel. À partir de certains sujets anodins de rédaction, certains mineurs se sont ouverts. On essaie alors de valoriser la forme plus que le fond et d'insister sur l'intérêt de livrer une expérience personnelle, mais pas forcément intime, pour enrichir un récit"*, explique Elisabeth Luciani.

Seule la psychologue se propose, si le mineur le désire, d'essayer de poser quelques jalons qui seront repris dans le futur établissement d'accueil ou en

Moulages en plâtre
réalisés au LAO
de Taverny.

© Maya Larguet.

externe. *“Le LAO étant un lieu de passage, les ambitions thérapeutiques y sont moindres. Malgré cela, quelques jeunes sont capables, dès leur arrivée, d’élaborer un travail en profondeur. Pour d’autres, il s’agira plus d’entretiens de soutien mais toujours avec une perspective de continuité”*, explique Marie de Freitas, la psychologue. Outre la spécificité de l’expérience de l’exil et du traumatisme que prennent en compte tous les éducateurs, le barrage de la langue est ici particulièrement handicapant, reconnaît la professionnelle. *“Pour ma pratique, faire appel à un traducteur complique le travail. Il faut expliquer au mineur pourquoi une tierce personne est là. La qualité de l’interprétariat est alors primordiale pour ne pas biaiser le travail”*, poursuit Marie de Freitas.

Un sas, un tremplin

Loin d’être une école ou un centre de formation, le LAO est avant tout un sas de décompression. La vraie sortie, pour les mineurs, a lieu lorsqu’ils quittent le centre. Tous en sont conscients, comme le souligne Elisabeth Luciani. *“Notre but, c’est de leur faire reprendre des forces pour pouvoir affronter la réalité de l’extérieur sachant que quand ils se lanceront, l’eau sera plus froide. C’est pour cela qu’on les encourage à sortir et qu’on ne les enferme pas dans un monde tranquille. Ils savent très bien tout cela. Ils ne viennent pas d’un monde facile et apprécient d’autant plus la paix qu’on leur laisse, le temps où ils sont ici.”* L’équipe essaie de faire au mieux pour que la séparation, qui intervient parfois au bout de sept mois, ne soit pas vécue comme un traumatisme supplémentaire mais comme une rupture positive. Car le LAO est aussi un tremplin. En plus de mettre en place un dispositif de protection pour le mineur en l’écartant des circuits mafieux, il lui offre aussi la possibilité d’aller à l’école ou d’apprendre un métier et de vivre en paix jusqu’à ses dix-huit ans. Sans forcément penser à une intégration à tout prix ou à obtenir des papiers ; le jeune décidera de cela plus tard. Finalement, le LAO propose simplement aux mineurs isolés étrangers un avenir proche plus serein que celui auquel ils étaient destinés. Et tente de leur rendre, dans une certaine mesure, ce qu’on leur a enlevé : leur droit à l’enfance ou à l’adolescence. ◀